

Aubervilliers, le 16 septembre 2021

## **Le vieillissement de la population s'accélère en France et dans la plupart des pays développés**

Les Nations unies prévoient d'ici 2050 le doublement du nombre de personnes âgées (65 ans et plus) dans le monde, passant de 700 millions de personnes en 2020 à 1,5 milliard d'individus. Leur part dans la population mondiale augmenterait ainsi de 9 % à 16 %. Avec la poursuite de l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux âges avancés des générations issues du baby-boom, la France compte 3 aînés supplémentaires toutes les 5 minutes. Dans l'ensemble des pays développés, la population vieillit inexorablement, créant de nouveaux équilibres auxquels les sociétés doivent s'adapter. À partir des données démographiques de 40 pays à « longévité élevée » \*, Carole Bonnet, Emmanuelle Cambois, et Roméo Fontaine, chercheurs à l'Ined, éclairent les dynamiques actuelles en matière de santé, d'évolutions familiales et conjugales ou de transferts entre générations, et appréhendent les défis tels que ceux liés aux financements des pensions de retraite et du soutien à l'autonomie.

### **La France n'est pas le pays le plus vieillissant**

Le vieillissement de la population des pays développés repose sur une mécanique démographique à plusieurs composantes : d'une part, l'arrivée aux âges avancés des générations du baby-boom et l'allongement de leur vie ; d'autre part, les effectifs de population plus jeunes. Sur l'ensemble des 40 pays étudiés\*, les personnes âgées de 65 ans et plus sont près de 4 fois plus nombreuses en 2020 qu'en 1950, passant de 54 millions à 222 millions. (*Figure 1*). Sur cette période, la France a connu une augmentation soutenue de sa population âgée, avec une accélération importante depuis 2011. Selon le scénario central de projection des Nations unies (2019), cette « croissance grise » devrait se poursuivre dans ces 40 pays : on compterait en 2050 près de 324 millions de personnes âgées (65 ans et plus) (*Figure 1*). Toutefois, du fait des effectifs des plus jeunes, relativement plus importants que dans d'autres pays, la France ne devrait pas faire partie des pays où le vieillissement sera le plus impressionnant : la part des 65 ans et plus serait en 2050 de 28 % en France, autour de 36 % dans les pays du Sud de l'Europe, et 38 % au Japon et en Corée du Sud. Cette dernière devient ainsi le pays le plus « vieux » en 2050, alors qu'elle faisait partie des plus jeunes en 1950 (*figure 2*).

### **Des années de vie en situation de perte d'autonomie "contenues"**

La notion d'âge évolue avec le vieillissement : en termes d'années "restant à vivre", les septuagénaires d'aujourd'hui sont semblables aux "sexagénaires" d'hier. Les années de vie gagnées au fil des décennies se sont accompagnées pour partie de troubles fonctionnels, car les progrès médicaux, sanitaires et sociaux ont permis à bien plus de personnes, y compris certaines fragiles, d'atteindre les grands âges, auxquels les problèmes de santé sont courants. Ces troubles entraînent parfois des difficultés dans certaines activités. Toutefois, les études internationales indiquent que les situations les plus complexes, conduisant à une perte d'autonomie, restent contenues alors que l'espérance de vie s'allonge. La prévention et l'accompagnement des troubles courants pour en limiter l'impact sur les activités les plus élémentaires constituent ainsi des leviers pour limiter les situations de perte d'autonomie. Si la prévention de ces situations est un enjeu majeur aujourd'hui, leur prise en charge demeure une priorité des politiques publiques.

### **Le rôle pilier de l'aide informelle aux personnes âgées en perte d'autonomie**

Avec 1,4 % de son PIB en 2014 consacré aux politiques publiques d'aide à l'autonomie des personnes âgées, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE (1 % à 1,5 % du PIB pour la plupart des pays). Certains y allouent une part supérieure à 2 % (Pays-Bas), voire 3 % (Suède), quand d'autres sont à moins de 0,5 % (Portugal et Hongrie). Quoi qu'il en soit, dans de nombreux pays, le « reste à charge » pour l'utilisateur demeure si important que plus de 90 % des personnes ne sont pas en mesure de le financer sur la base de leur seul revenu. Dans tous les pays de l'OCDE, l'aide

apportée par l'entourage s'avère un pilier majeur du système de protection sociale : elle concerne en moyenne 80 % des personnes âgées dépendantes. En France, comme en Allemagne, près de 10 % des personnes âgées en perte d'autonomie (27 % en Italie et 35 % en Espagne, contre moins de 5 % aux Pays-Bas et en Suède) cohabitent avec l'un de leurs enfants. En revanche, 40 % de personnes âgées dépendantes vivent seules en France (63 % en Suède et 58 % aux Pays-Bas, 37 % en Italie et 32 % en Espagne). L'augmentation du nombre de personnes âgées dans de nombreux pays nécessite à la fois de repenser les principes fondant les politiques publiques d'accompagnement et d'accroître les ressources que la société y consacre. Ces évolutions devront aussi tenir compte de l'aspiration des personnes vieillissantes à une prise en charge de meilleure qualité, à domicile comme en établissement, pour elles-mêmes et pour leurs aidants (familiaux et professionnels).

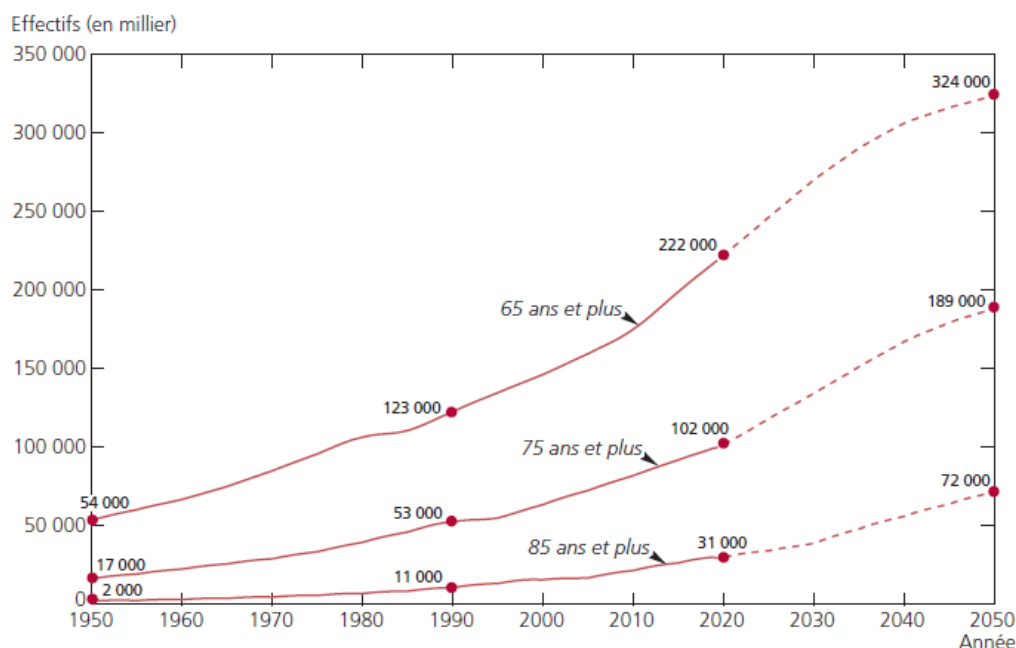
### Une amélioration de la situation économique des retraités mais des différences dans les conditions de vie

Le niveau de vie des retraités s'est amélioré au cours des dernières décennies, en grande partie en lien avec la montée en charge des systèmes de retraite. Si le taux de pauvreté des retraités était élevé au début des années 1970, notamment en France, il est aujourd'hui souvent inférieur à celui du reste de la population au sein des pays étudiés. La combinaison de cette amélioration relative de leur situation économique, de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée aux âges de la retraite de nombreux baby-boomers soulève depuis de nombreuses années la question de la soutenabilité financière des systèmes de retraite, pensée sur un équilibre structurel très différent. La plupart des pays ont mis en œuvre des réformes du système de retraite afin de maintenir leur équilibre financier, en particulier en décalant l'âge de départ en retraite. Mais les implications ne sont pas uniformes dans une population hétérogène, avec des inégalités d'espérance de vie, de travail, d'états de santé et de ressources. Les mesures jouant alors sur d'autres équilibres, rendent l'adaptation des systèmes loin d'être évidente.

### Des parcours de vie conjugale et familiale qui se diversifient

Les dynamiques du vieillissement de la population se sont aussi accompagnées de modifications importantes dans les parcours de vie, notamment de vie familiale, avec une diminution du nombre d'enfants, très rapide dans certains pays. L'allongement de l'espérance de vie, en particulier des hommes, conduit à davantage de vie en couple aux âges élevés, en particulier pour les femmes, qui étaient plus souvent confrontées au veuvage auparavant. Parallèlement, les vies conjugales sont moins linéaires ; des séparations et des remises en couples s'observent aujourd'hui plus fréquemment aux grands âges. Ces évolutions encore à l'œuvre amènent de nouvelles questions sur les conditions de vie des plus âgés, les soutiens familiaux dont ils disposent et les liens entre les générations ; des questions qui restent encore largement à explorer.

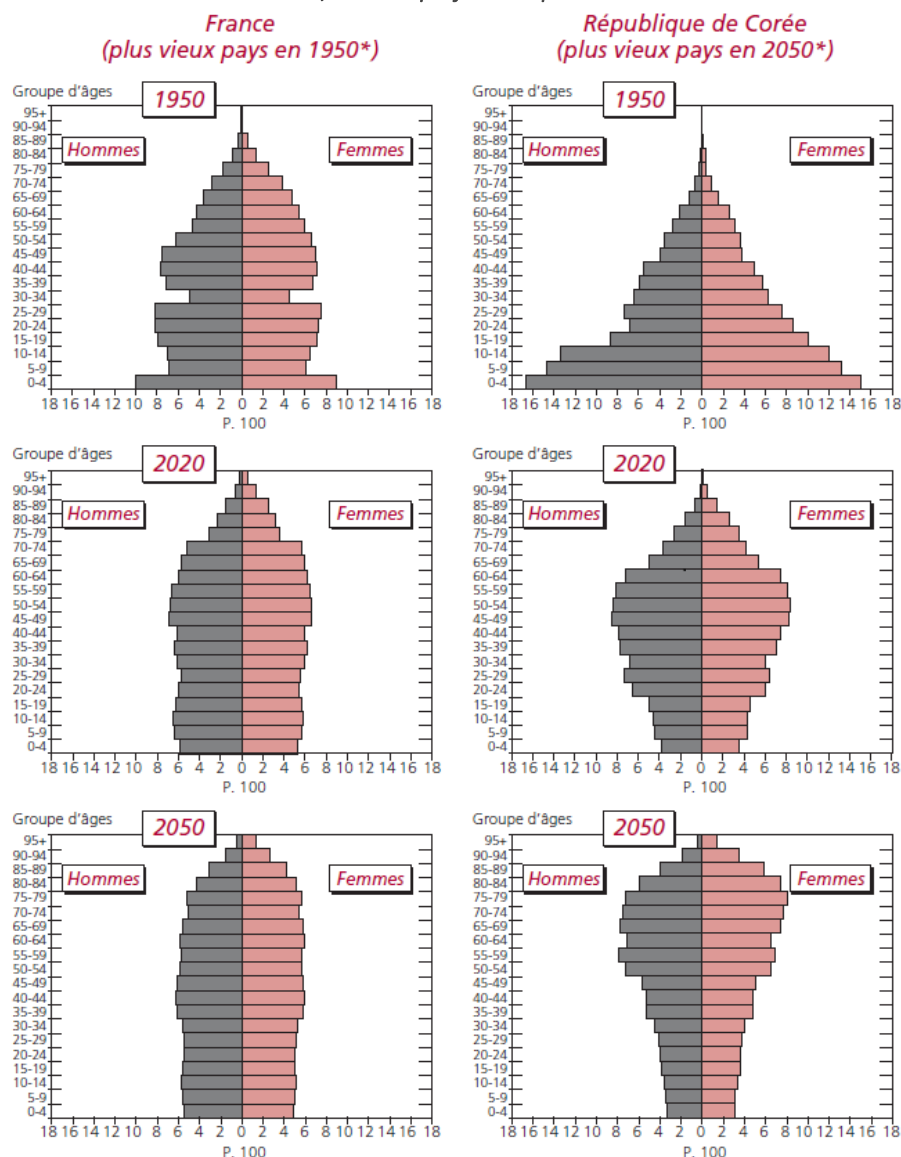
Figure 1 - Évolution du nombre de personnes de 65 ans et plus, 75 ans et plus et 85 ans et plus de 1950 à 2050 dans les 40 pays développés



Source : Calculs des auteurs à partir de Nations unies (2019).

Lecture : Selon le scénario central de projection des Nations unies, les 40 pays étudiés compteraient en 2050 près de 324 millions de personnes âgées de 65 ans et plus et près de 72 millions de personnes âgées de 85 ans et plus.

Figure 2. Pyramides des âges (%) de la France et de la République de Corée en 1950, 2020 et projections pour 2050



\* Selon le critère de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population.

**Note :** Les projections en 2020 et 2050 se basent sur le scénario médian des Nations unies.

**Source :** Calculs des auteur-es à partir de Nations unies (2019).

**Lecture :** D'après les Nations unies, la République de Corée verra sa population vieillir à un rythme accéléré, pour devenir et de loin la plus âgée en 2050. À cette date, la France devrait être dans une position intermédiaire.

#### DONNÉES UTILISÉES

Cet article s'appuie sur différents indicateurs du vieillissement démographique et la situation de 40 pays relativement homogènes en termes de développement sanitaire, social et économique, celui des pays à « longévité élevée », ainsi que des projections pour les prochaines décennies. L'analyse utilise les données de la révision 2019 du World Population Prospects de l'Organisation des Nations unies et les projections à l'horizon 2050 (scénario médian), ainsi que les données de la Human Mortality Database (HMD) qui offrent pour certains pays de l'échantillon une plus grande profondeur historique et des données détaillées (nombres de décès par âge et année de naissance).

#### \*Liste des 40 pays développés de l'échantillon

- Union européenne (27 pays) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- Europe hors Union européenne (3 pays) : Islande, Norvège, Royaume-Uni, Suisse.
- Amérique du Nord (2 pays) : Canada, États-Unis.
- Océanie (2 pays) : Australie, Nouvelle-Zélande.
- Asie de l'Est et du Sud-Est (4 pays) : Hong Kong (SAR Chine), Japon, République de Corée, Singapour.
- Asie occidentale (1 pays) : Israël.

## **Pour en savoir plus et pour une comparaison internationale du vieillissement démographique dans 40 pays développés :**

Carole Bonnet, Emmanuelle Cambois, Roméo Fontaine, 2021, "Dynamiques, enjeux démographiques et socioéconomiques du vieillissement dans les pays à longévité élevée", Population-F, 76 (2), 2021

*Cet article a été publié dans une revue scientifique référencée par les instances d'évaluation.*

## **À propos de L'Ined :**

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et 2 unités mixtes de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

## **Contacts presse :**

Courriel : [service-presse@ined.fr](mailto:service-presse@ined.fr)

Gilles GARROUSTE - Chargé de communication institutionnelle - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 04

Mathilde CHARPENTIER - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

**Suivez-nous :**  